

association
VIVIAN MAIER
et le Champsaur



Demande d'adhésion à l' Association Année 2020

Adhésion Individuel 2020 - 10 €

Adhésion " Mécène " 2020 - 50 €

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville

Tél Dom / Mobile

**mail pour recevoir la Carte de
membre et la New letter**

Je règle par chèque de Banque / N°:

Je règle par virement bancaire sur le
compte de l'association Vivian Maier
et le Champsaur

IBAN N° FR 88 2004 1010 0819 8371 4A02 934

Date / Signature de l'adhérent(e)

Vous pouvez me solliciter pour aider à la Maison de la photographie Vivian Maier de Pisançon. Oui Non

Siège de l'association : mairie - 05500. Saint Julien en Champsaur. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie du droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.